Crioac GSO / CHU BDX CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE BORDEAUX	**Entité d'application :** Services de Maladies infectieuses et Orthopédie, Traumatologie, Bloc, Réa/USC et Service de Neurochirurgie, d'orthopédie, Bloc des urgences. **Émetteur :** Service de Maladies infectieuses et tropicales	**MO- PRM 001** Ind : 03
	MODE OPERATOIRE	Page : 1/5

ANTIBIOTHÉRAPIE POST-OPÉRATOIRE DES INFECTIONS OSSEUSES SUR MATÉRIEL ORTHOPÉDIQUE

INDICE	DATE D'APPLICATION	MOTIF
01	28/05/2024	création
02	01/07/2024	Modification : entité d'application élargie

Participants du groupe d'élaboration :

	POUR LE GROUPE D'ELABORATION	VALIDATION (fonction qualité)	AVIS EXPERT (facultatif)		APPROBATION (responsable d'activité)
Nom :	LEITAO J.	FAGES C	DUTRONC H.	DUBOIS V.	DAUCHY F-A.
Fonction :	PH SMIT	CSS REF SÉCURITÉ DES SOINS GH PEL	PH SMIT	PU-PH BACTÉRIOLOGIE	PH SMIT
Date :	28/06/2024	28/06/2024	28/06/2024	28/06/2024	28/06/2024

SOMMAIRE

1 Objet 3

2 Domaine d'application 3

3 Définition et abréviations 3

4 Documents de référence 3

5 Documents d'application 3

6 Déroulement et descriptif 3

6.1 Logigramme 4

6.2 Commentaires sur le logigramme 4

ANTIBIOTHERAPIE POST-OPERATOIRE DES INFECTIONS OSSEUSES SUR MATERIEL ORTHOPEDIQUE

1 OBJET

Ce mode opératoire a pour objet de détailler les types d'antibiotiques à administrer aux patients en fonction du type d'infection osseuse sur matériel orthopédique, par voie IV puis en administration par voie orale

2 DOMAINE D'APPLICATION

Activités concernées : service de maladies infectieuses, bloc de neurochirurgie, bloc des urgences
Personnel chargé de son application : MAR et IADE en bloc opératoire, IDE en salle de réveil, IDE en service de maladies infectieuses ou d'orthopédie ou de neurochirurgie

3 DEFINITION ET ABREVIATIONS

PTG : prothèse totale de genou PTH : prothèse totale de hanche PTE : prothèse totale d'épaule

4 DOCUMENTS DE REFERENCE

5 DOCUMENTS D'APPLICATION

Documents utiles pour la mise en application :

- Dx care et dossier informatisé pour vérifier l'absence d'allergie, la traçabilité de la température sur la pancarte

6 DEROULEMENT ET DESCRIPTIF

Premier temps : traitement par voie intra veineuse
Première injection : au bloc opératoire par l'IADE, prescrit par le MAR.
Durée inscrite sur le DPI du patient : 7 jours
Contrôle biologique 2 fois par semaine : Dosage NFS + Créatinine + ASAT + ALAT + CRP (+ CPK si Daptomycine).
L'antibiothérapie sera adaptée après avis d'un infectiologue.

6.1 Logigramme

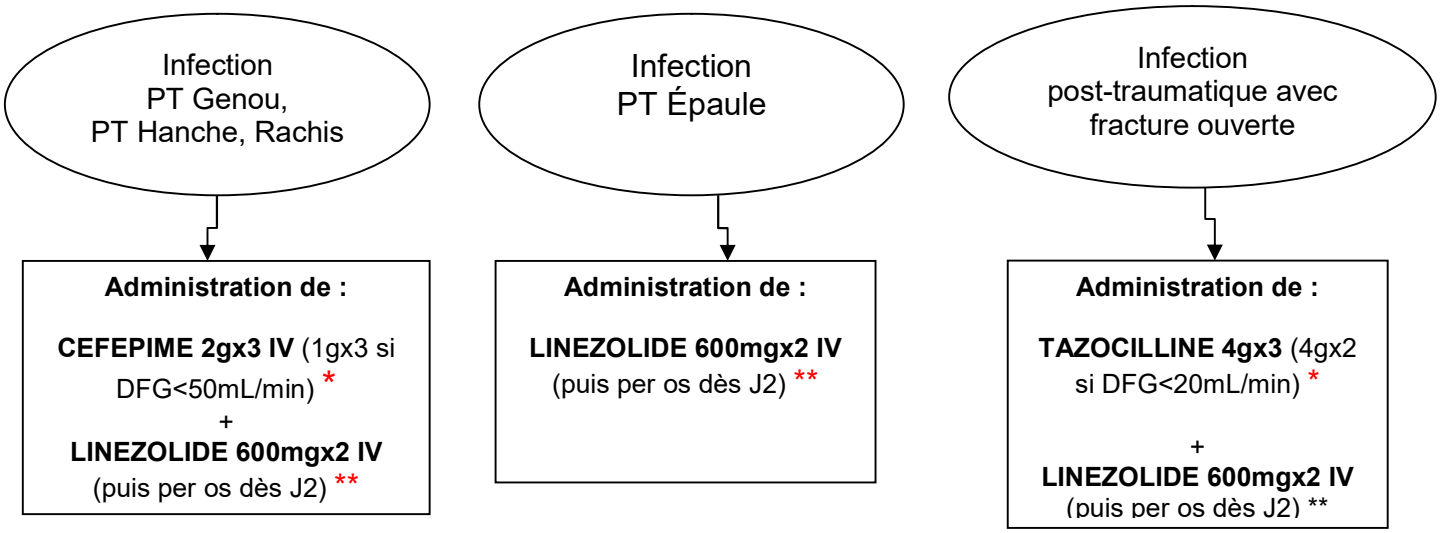

6.2 Commentaires sur le logigramme

* en cas d'allergie aux bétalactamines : Aztréonam 2g x 3

** en cas de fièvre>38° ou en cas d'exposition antérieure au Linézolide dans les six derniers mois : Daptomycine 10mg/kg (sans dépasser 1g) en une injection IV.

Deuxième temps : **Relai de l'antibiothérapie par voie orale**

Quand : à J3

Prescrit sur Dx Care

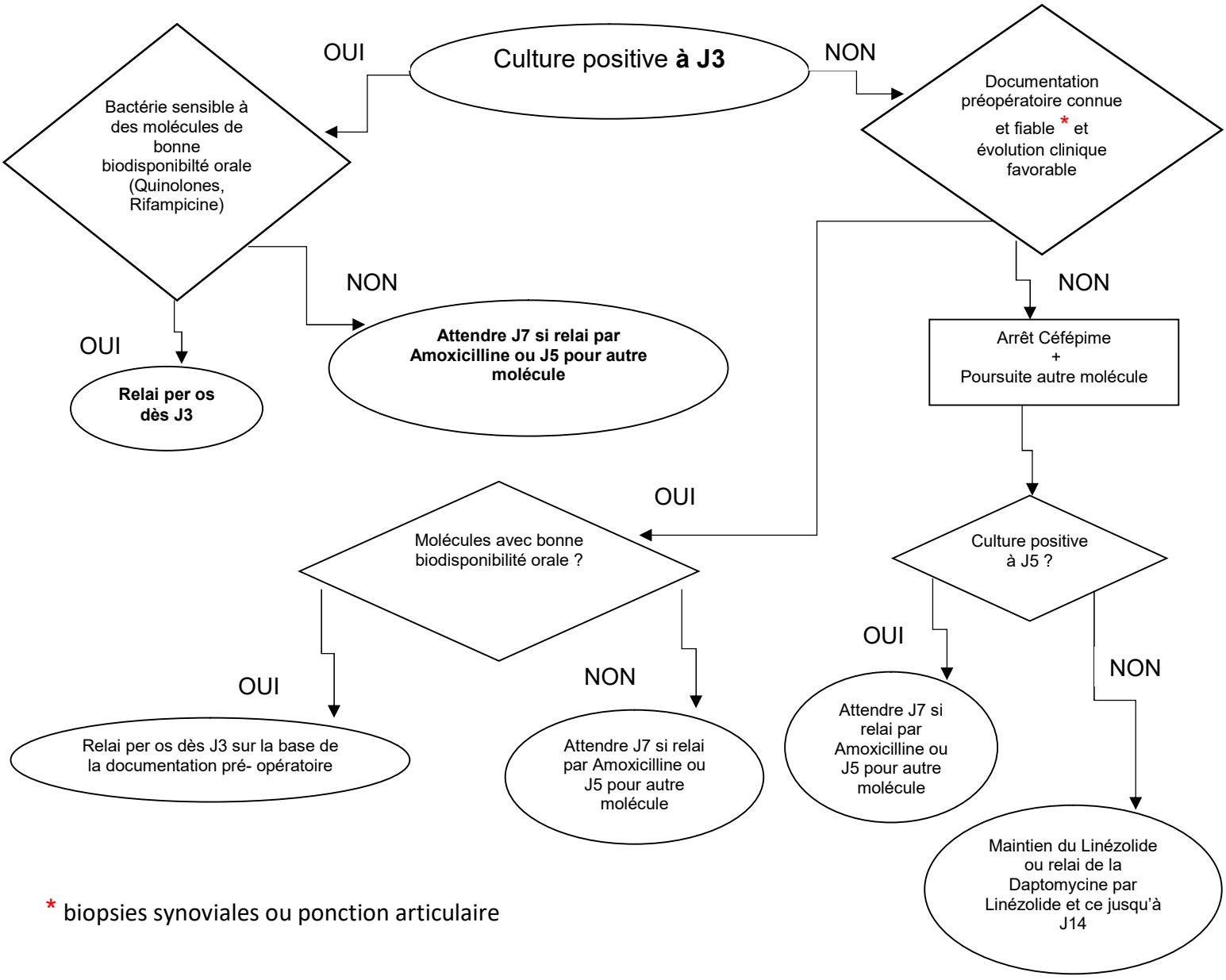

* biopsies synoviales ou ponction articulaire

Autorisation de sortie dès J5 sur avis infectiologique selon les conditions suivantes : bonne tolérance de l'antibiothérapie + bonne observance prévisible + évolution clinique favorable + syndrome inflammatoire biologique en décroissance + pansement sec.